



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

# STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

# TÉLÉPHONIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS TÉLÉGRAPHIQUES.

---

ANNÉE 1896.



BERNE.

BUREAU INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS TÉLÉGRAPHIQUES.

1898.

Objets de la statistique.	Allemagne.	Australie méridionale.	Autriche.	Belgique.	Bulgarie.
	Réseaux exploités par l'Etat.				
<b>I. Réseaux urbains.</b>					
a. Nombre de réseaux . . . . .	587 <sup>1)</sup>	8	146 <sup>1)</sup>	16 <sup>1)</sup>	5 <sup>1)</sup>
b. Longueur en kilomètres des lignes { aériennes . . . . . souterraines . . . . .	21.468 <sup>2)</sup>	477 <sup>1)</sup>	—	—	63
	166	—	—	—	3
<b>Totaux</b>	21.634	477	—	—	66
c. Développement en kilomètres des fils { aériens { en service . . . . . de réserve . . . . . souterrains { en service . . . . . de réserve . . . . .	173.520 <sup>3)</sup>	4.392	25.622	26.398 <sup>2)</sup>	358 <sup>2)</sup>
	13.929	—	171	—	40
	41.263 <sup>4)</sup>	—	36.042	—	31 <sup>3)</sup>
	8.000	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	236.712	4.392	61.835 <sup>2)</sup>	26.398	429
<b>II. Circuits interurbains.</b>					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . . . à fil double . . . . . internationaux . . . . .	1.246 <sup>5)</sup>	—	—	—	1
	742 <sup>6)</sup>	—	57	—	4
	13 <sup>7)</sup>	—	16 <sup>3)</sup>	—	—
<b>Totaux</b>	2.001	—	73	—	5
b. Longueur des lignes { aériennes . . . . . souterraines . . . . . sous-marines . . . . .	16.546	—	5.727	—	585 <sup>4)</sup>
	12 <sup>8)</sup>	—	—	—	—
	—	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	16.558 <sup>9)</sup>	—	5.727	—	585
c. Développement des fils { aériens . . . . . souterrains . . . . . sous-marins . . . . .	53.302	—	12.795	11.668 <sup>2)</sup>	1.154 <sup>5)</sup>
	194	—	—	—	—
	—	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	53.496 <sup>9)</sup>	—	12.795	11.668	1.154
<b>III. Stations et postes.</b>					
a. Nombre de stations centrales . . . . .	613	8	152	52	7
b. Nombre de cabines publiques . . . . .	620	18	351	85 <sup>4)</sup>	12
c. Nombre de postes d'abonnés . . . . .	150.451	1.022	20.556	10.221 <sup>5)</sup>	248
<b>Totaux</b>	151.714	1.048	21.059	10.358	267
<b>IV. Personnel.</b>					
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	—	—	—	28 <sup>6)</sup>	—
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . . Ingénieurs . . . . . Chefs d'équipe et monteurs . . . . . Ouvriers . . . . . Téléphonistes . . . . . Facteurs . . . . .	—	—	—	27	—
	—	—	—	1 <sup>7)</sup>	—
	—	—	1.630 <sup>4)</sup>	14 <sup>8)</sup>	—
	—	—	—	207 <sup>9)</sup>	—
	—	—	—	167 <sup>10)</sup>	—
	—	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	—	—	1.630	443	—
<b>V. Conversations urbaines.</b>					
a. D'abonné à abonné . . . . .	397.603.595	—	71.248.076 <sup>5)</sup>	21.950.911 <sup>11)</sup>	—
b. Entre abonnés et cabines publiques ou réciproquement	536.954	—	262.833 <sup>6)</sup>	31.667 <sup>12)</sup>	—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non abonné . . . . .	—	—	—	—	—
d. Entre cabine publique (non abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non abonné . . . . .	8.320	—	46.044 <sup>7)</sup>	—	—
e. Télégrammes téléphonés { départ . . . . . arrivée . . . . .	927.903	—	350.939 <sup>8)</sup>	600.987 <sup>13)</sup>	—
	546.413	—	422.753 <sup>8)</sup>	486.936	—
<b>Totaux</b>	399.623.185	—	72.330.645	23.070.501	—
<b>VI. Conversations interurbaines.</b>					
Nombre de conversations . . . . .	52.278.541 <sup>11)</sup>	—	752.650	315.110 <sup>14)</sup>	—
<b>VII. Recettes.</b>					
<b>A. Conversations urbaines.</b>					
a. Abonnements . . . . .	—	—	4.380.920 <sup>9)</sup>	2.150.365 <sup>15)</sup>	12.564 <sup>8)</sup>
b. Conversations sous V. b. c. d. e. . . . .	—	—	172.607	8.170	—
c. Recettes diverses . . . . .	—	387.850 <sup>3)</sup>	795 <sup>16)</sup>	—	—
<b>B. Conversations interurbaines.</b>					
a. Taxes des conversations . . . . .	—	—	1.115.593	387.908 <sup>17)</sup>	12.101 <sup>9)</sup>
b. Recettes diverses . . . . .	—	—	—	17.345 <sup>18)</sup>	—
<b>Totaux</b>	—	387.850	5.669.120	2.564.578	24.665
<b>VIII. Dépenses.</b>					
<b>a. Etablissement antérieur à l'année courante . . . . .</b>					
Personnel . . . . .	—	— <sup>4)</sup>	3.403.205	4.898.150 <sup>19)</sup>	— <sup>10)</sup>
Matériel . . . . .	—	— <sup>4)</sup>	1.586.139	454.750 <sup>19)</sup>	— <sup>10)</sup>
<b>Totaux</b>	—	—	4.989.344	5.352.900	—
<b>b. Dépenses de l'année courante . . . . .</b>					
Personnel . . . . .	—	— <sup>4)</sup>	1.586.139	454.750 <sup>19)</sup>	— <sup>10)</sup>
Matériel . . . . .	—	— <sup>4)</sup>	485.523	275.240 <sup>19)</sup>	— <sup>10)</sup>
<b>Totaux</b>	—	—	2.071.662	729.990	—

Cap de Bonne-Espérance.	Cochinchine, Cambodge et Bas-Laos.	Colonies portugaises (Province d'Angola).	Espagne 1895.		France.	Grèce.	Hongrie.		Indes britanniques.	
			Réseaux exploités par l'Etat.	Réseaux exploités par des C <sup>tes</sup> privées.			Réseaux exploités par l'Etat.	Réseaux exploités par des C <sup>tes</sup> privées.	Réseaux exploités par l'Etat.	Réseaux exploités par des C <sup>tes</sup> privées.
4 <sup>1)</sup>	4 <sup>1)</sup>	6 <sup>1)</sup>	11 <sup>1) 2)</sup>	41 <sup>2)</sup>	482	2	30 <sup>1)</sup>	6 <sup>1)</sup>	36 <sup>1) 2)</sup>	4 <sup>3) 9)</sup>
186	25	142	140	7.360	7.358	111	—	—	854	—
—	44	—	—	—	6.207	—	—	—	—	—
186	69	142	140	7.360	13.565	111	—	—	854	—
1.053	180 <sup>2)</sup>	130 <sup>2)</sup>	480	35.787	26.833	222	7.509	8.620	3.834 <sup>3)</sup>	1.383 <sup>10)</sup>
—	—	14	—	726	—	—	—	—	—	—
—	304 <sup>3)</sup>	—	—	—	93.542	—	—	—	—	—
—	24 <sup>3)</sup>	—	—	—	17.808	—	—	—	—	—
1.053	508	144	480	36.513	138.183	222	7.509	8.620	3.834	1.383
—	—	3 <sup>2)</sup>	—	—	5	—	38 <sup>2)</sup>	—	—	—
—	4 <sup>4)</sup>	—	—	15	619	—	5 <sup>3)</sup>	—	—	—
—	—	—	—	—	13	—	7 <sup>3)</sup>	—	—	—
—	4	3	—	15	637	—	50	—	—	—
—	6	75	—	2.089	17.553	—	3.995	—	—	—
—	—	—	—	—	298	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	38	—	—	—	8 <sup>3)</sup>	—
—	6	75	—	2.089	17.889	—	3.995	—	8	—
—	48	106	—	6.227 <sup>4)</sup>	45.965	—	11.918	—	—	—
—	—	—	—	—	3.891	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	152	—	—	—	8 <sup>3)</sup>	—
—	48	106	—	6.227	50.008	—	11.918	—	8	—
4	3	6	11	41	495	2	255 <sup>4)</sup>	10	36	10
—	—	—	—	33	815	—	55	57	—	2
635	197 <sup>5)</sup>	100 <sup>3)</sup>	136	11.099	38.854	60	5.257	4.691	705	1.361
639	200	106	147	11.173	40.164	62	5.567	4.758	741	1.373
—	— <sup>6)</sup>	— <sup>4)</sup>	—	—	32 <sup>1)</sup>	1	—	9	—	—
—	—	—	—	—	115 <sup>2)</sup>	2	—	2	—	6 <sup>11)</sup>
—	—	—	—	—	—	1	—	7	—	2
—	—	—	—	—	261 <sup>3)</sup>	1	—	59	—	7
—	—	—	—	—	154	5 <sup>2)</sup>	—	—	—	22
10	6 <sup>7)</sup>	4	—	—	1.745 <sup>4)</sup>	8	97	207	—	32 <sup>11)</sup>
—	—	6	—	—	76 <sup>5)</sup>	—	—	5	—	7
10	6	10	—	—	2.383	18	—	289	—	76
1.283.300	50.800 <sup>8)</sup>	—	25.380	1.474.836	90.124.089	9.000 <sup>3)</sup>	7.161.406	14.406.688	—	2.429.599
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	27.475	48.632	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	133.815	—	—	—	—	—
—	46	—	—	7.203	769.605	—	25.775	40.519	—	—
—	3.840	—	—	—	954.846	—	34.216	15.726	—	—
1.283.300	54.686	—	25.380	1.509.514	92.030.987	9.000	7.221.397	14.462.933	—	2.429.599
—	26.800	—	—	—	1.516.851	—	27.886 <sup>6)</sup>	—	—	—
Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
211.611 <sup>9)</sup>	12.340 <sup>9)</sup>	6.012	564.778 <sup>3)</sup>	2.260.749	9.558.247 <sup>6)</sup>	18.000	649.418 <sup>7)</sup>	1.133.086	177.111 <sup>6)</sup>	198.125 <sup>12)</sup>
—	—	—	—	10.824	—	—	37.174	11.248 <sup>8)</sup>	—	531
—	—	—	—	300.000	2.008.779	—	—	53.430	—	15.685 <sup>13)</sup>
—	—	—	—	—	—	—	20.013	—	—	—
211.611	12.340	6.012	564.778	2.571.573	11.567.026	18.000	706.605 <sup>8)</sup>	1.197.764	177.111	214.341
422.535	99.300	—	—	—	—	—	— <sup>8)</sup>	354.502	— <sup>7)</sup>	124.109
— <sup>4)</sup>	18.000	8.147	—	—	3.361.343	6.000	— <sup>8)</sup>	239.779	— <sup>7)</sup>	87.911 <sup>14)</sup>
131.013	16.500	378	—	—	7.295.607	37.000	— <sup>8)</sup>	783.755	— <sup>7)</sup>	30.572 <sup>15)</sup>
—	34.500	8.525	—	—	10.656.950	43.000	—	1.023.534	—	118.483

## Statistique des communications

Objets de la statistique.	Italie. Réseaux exploités par des C <sup>tes</sup> privées. <sup>1)</sup>	Japon. Réseaux exploités par l'Etat.	Luxembourg. Réseaux exploités par l'Etat.	Nouvelle Galles du Sud. Réseaux exploités par l'Etat.	Pays-Bas. Réseaux exploités par des C <sup>tes</sup> privées. <sup>1)</sup>	Roumanie. Réseaux exploités par l'Etat. <sup>1)</sup>	Russie.	
							Réseaux exploités par l'Etat.	Réseaux exploités par des C <sup>tes</sup> privées.
<b>I. Réseaux urbains.</b>								
a. Nombre . . . . .	55 <sup>2)</sup>	5 <sup>1)</sup>	61 <sup>1)</sup>	8	14	7 <sup>2)</sup>	56	11
b. Longueur { aériennes . . . . .	731	778	64	—	—	176	3.900	1.326
des lignes { souterraines . . . . .	3	—	—	—	—	—	6	12
<b>Totaux</b>	734	778	64	—	—	176	3.906	1.338
c. Fils en { aériens { service . . . . .	15.318 <sup>3)</sup>	10.214 <sup>2)</sup>	775 <sup>2)</sup>	—	—	1.700 <sup>3)</sup>	17.408	22.809
km. { réserve . . . . .	635	—	—	—	—	—	559	560
{ souterrains { service . . . . .	3	—	—	—	—	—	65	305
{ réserve . . . . .	—	—	—	—	—	—	6	3
<b>Totaux</b>	15.956	10.214	775	—	—	1.700	18.038	23.677
<b>II. Circuits interurbains.</b>								
a. Nombre { intérieurs { fil simple . . . . .	3 <sup>4)</sup>	—	92	—	3	33 <sup>4)</sup>	15	—
{ fil double . . . . .	—	9 <sup>3)</sup>	22	—	25	—	3	—
{ internationaux . . . . .	—	—	—	—	1	—	—	—
<b>Totaux</b>	3	9	114	—	29	33	18	—
b. Longueur des { aériennes . . . . .	91 <sup>4)</sup>	72	665	—	—	1.229 <sup>5)</sup>	401	—
lignes { souterraines . . . . .	—	—	—	—	704	—	—	—
{ sous-marines . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	91	72	665	—	704	1.229	401	—
c. Développement { aériens . . . . .	91 <sup>4)</sup>	871	2.182 <sup>3)</sup>	—	—	2.550 <sup>5)</sup>	1.000	—
des fils { souterrains . . . . .	—	—	—	—	1.032	—	—	—
{ sous-marins . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	91	871	2.182	—	1.032	2.550	1.000	—
<b>III. Stations et postes.</b>								
a. Stations centrales . . . . .	55	6 <sup>4)</sup>	61	22	18	10	70	14
b. Cabines publiques . . . . .	70	25	93	18	40	20	30	1
c. Postes d'abonnés . . . . .	12.239	3.272	1.328	4.000 <sup>1)</sup>	2.216	672	9.262	10.154
<b>Totaux</b>	12.364	3.303	1.482	4.040	2.274	702 <sup>6)</sup>	9.362	10.169
<b>IV. Personnel.</b>								
a. Direction centrale . . . . .	2	— <sup>5)</sup>	—	— <sup>2)</sup>	—	— <sup>1)</sup>	— <sup>1)</sup>	—
{ Directeurs . . . . .	10	4 <sup>6)</sup>	—	2	—	9	72	105
{ Ingénieurs . . . . .	1	44 <sup>7)</sup>	—	1	—	—	—	—
b. Personnel { Chefs d'équipe . . . . .	7	—	— <sup>4)</sup>	32	—	16 <sup>8)</sup>	160	231
des réseaux { Ouvriers . . . . .	46	214 <sup>8)</sup>	—	—	—	18 <sup>8)</sup>	—	—
{ Téléphonistes . . . . .	58 <sup>9)</sup>	268 <sup>9)</sup>	—	122	—	37 <sup>9)</sup>	264	274
{ Facteurs . . . . .	3	30	—	1	—	23	9	11
<b>Totaux</b>	126	560	—	158	—	103	505	621
<b>V. Conversations urbaines.</b>								
a. D'abonné à abonné . . . . .	4.901.073	11.901.750	998.184	—	6.450.000	445.170	32.416.628	18.472.242 <sup>9)</sup>
b. Abonnés et cabines publiques	28.149 <sup>4)</sup>	47.674	13.553 <sup>5)</sup>	—	11.631	1.400	14.117	—
c. Remise par facteur à un non abonné . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
d. Cabine publique (non abonné) et station centrale . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
e. Télégrammes { départ . . . . .	733	65.935 <sup>10)</sup>	1.597 <sup>6)</sup>	—	52.014 <sup>1)</sup>	3.784	32.334	35.326
{ arrivée . . . . .	206	722 <sup>10)</sup>	1.671 <sup>6)</sup>	—	46.679 <sup>2)</sup>	1.168	27.543	32.999
<b>Totaux</b>	4.930.161	12.016.081	1.015.005	—	6.560.324	451.522	32.490.622	18.540.567
Nombre de conversations . . . . .	23.000 <sup>4)</sup>	250.890 <sup>11)</sup>	914.240	—	125.000	57.621	99.525	141.907
<b>VII. Recettes.</b>								
<b>A. Conversations urbaines.</b>								
a. Abonnements . . . . .	Francs. 523.221 <sup>6)</sup>	Francs. 532.778 <sup>11)</sup>	Francs. 86.872 <sup>7)</sup>	Francs. 766.928 <sup>3)</sup>	Francs. — <sup>3)</sup>	Francs. 97.858 <sup>10)</sup>	Francs. 2.594.088	Francs. —
b. Conversations (V. b. c. d. e.)	5.578	12.176	5.273	83.968	—	45.411	60.280	—
c. Recettes diverses	19.016	77.305	1.346 <sup>8)</sup>	—	—	—	41.568	— <sup>4)</sup>
<b>Totaux</b>	547.815	810.428 <sup>12)</sup>	93.491	850.896	—	218.317	2.695.936	—
<b>B. Conversations interurbaines.</b>								
a. Taxes des conversations . . . . .	—	188.169	— <sup>9)</sup>	—	—	75.048	— <sup>2)</sup>	—
b. Recettes diverses	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	—	188.169	—	—	—	75.048	—	—
<b>VIII. Dépenses.</b>								
a. Etablissement antérieur . . . . .	1.586.429	2.831.294 <sup>12)</sup>	1.180.566	—	—	— <sup>11)</sup>	2.507.780	— <sup>4)</sup>
b. Dépenses de l'année { Personnel . . . . .	344.201 <sup>7)</sup>	215.279	104.554 <sup>10)</sup>	402.456	—	— <sup>11)</sup>	765.416	— <sup>4)</sup>
{ Matériel . . . . .	—	3.316.694	—	1.102.104	—	—	334.056	— <sup>4)</sup>
<b>Totaux</b>	344.201	3.531.973	104.554	1.504.560	—	—	1.099.472	—

## téléphoniques, année 1896.

Sénégal. Réseaux exploités par l'Etat.	Suède.			Suisse. Réseaux exploités par l'Etat.	Tunisie. Réseaux exploités par l'Etat.	Victoria. Réseaux exploités par l'Etat.	Observations.
	Réseaux exploités par l'Etat.	Réseaux exploités par des C <sup>tes</sup> privées.	Réseaux exploités par des Sociétés mutuelles des habitants.				
4	138 <sup>1)</sup>	9	144	252 <sup>1)</sup>	4 <sup>1)</sup>	5 <sup>1)</sup>	<p>Allemagne. — <sup>1)</sup> Les abonnés sont desservis par des fils simples avec terre. — <sup>2)</sup> Non compris 3833 fils spéciaux posés en vertu d'arrangements particuliers; ils ont une longueur totale de 3989 km, un développement de 12.810 km et desservent 8608 postes d'abonnés. — <sup>3)</sup> On a employé autrefois des fils d'acier de 2,2 mm de diamètre; actuellement on emploie des fils de bronze de 1,5 ou 1,2 mm. — <sup>4)</sup> Les câbles ont 7, 21, 27, 28, 30 ou 56 conducteurs; ils sont revêtus d'une armature en fils de fer et sont posés dans des tubes en fer fondu. — <sup>5)</sup> Fils de fer de 4 ou 3 mm de diamètre, ou fils d'acier de 2,2 mm, ou fils de bronze de 2,5, 2,0, 1,5 ou 1,2 mm. — <sup>6)</sup> Fils de fer de 4 mm de diamètre ou fils d'acier de 2,2 mm ou fils de bronze de 4,5, 4,0, 3,0, 2,5 ou 2,2 mm. — <sup>7)</sup> Fils aériens. — <sup>8)</sup> On emploie les câbles de réseaux urbains (voir obs. 4) ou des câbles spéciaux avec 4 ou 7 conducteurs. — <sup>9)</sup> Ces lignes et fils sont compris — comme partie du réseau télégraphique — dans le tableau statistique des télégraphes (I. Réseau). — <sup>10)</sup> Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — <sup>11)</sup> Unité de temps: 3 minutes. — <sup>12)</sup> La réunion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les recettes et les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. Pour renseignements concernant les tarifs, voir <i>Journal télégraphique</i> N° 2 du 25 Février 1894, pages 25 et suivantes.</p> <p>Australie méridionale. — <sup>1)</sup> Non compris 214 lignes privées, et 82 postes d'alarme en cas d'incendie reliés aux stations de la brigade des pompiers. — <sup>2)</sup> Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — <sup>3)</sup> Y compris la rente des lignes privées et d'alarme en cas d'incendie, etc. — Pour renseignements concernant les tarifs, voir <i>Journal télégraphique</i> N° 4 du 25 Avril 1894, pages 89 et suivantes. — <sup>4)</sup> Par suite de la réunion des télégraphes et des téléphones, les dépenses afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées; elles sont comprises dans la statistique télégraphique.</p>
63	— } <sup>2)</sup>	— } <sup>2)</sup>	— } <sup>2)</sup>	10.076	150	928	
63	—	—	—	424	—	16	
117	—	—	—	10.500	150	944	
—	34.000 <sup>3)</sup>	19.345	8.874	29.911 <sup>2)</sup>	150 <sup>2)</sup>	16.213	
—	—	—	—	—	—	—	
—	—	—	—	25.805 <sup>3)</sup>	—	579	
117	34.000	19.345	8.874	55.716	150	16.792	
—	79 <sup>4)</sup>	—	—	64 <sup>4)</sup>	5	24 <sup>3)</sup>	
—	529 <sup>4)</sup>	—	—	317 <sup>4)</sup>	—	16	
—	3	—	—	5 <sup>5)</sup>	—	—	
—	611	—	—	386	5	40	
—	7.314 <sup>5)</sup>	—	—	—	370	211	
—	—	—	—	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	—	
—	7.314	—	—	—	370	211	
—	28.667 <sup>6)</sup>	9.488	4.252	9.556	370 <sup>2)</sup>	473	
—	—	—	—	—	—	—	
—	28.667	9.488	4.252	9.556	370	473	
3	633	199 <sup>11)</sup>	188 <sup>12)</sup>	252	7	13	
—	33 <sup>7)</sup>	—	—	678 <sup>7)</sup>	9	5	
91	26.086	16.585	5.625	27.520	166	2.854 <sup>4)</sup>	
94	26.752	16.784	5.813	28.450	182	2.872	
—	41	—	—	— <sup>8)</sup>	—	— <sup>5)</sup>	
—	70 <sup>8)</sup>	—	—	52 <sup>9)</sup>	—	—	
—	18	30	33	—	—	3	
—	—	—	—	125	—	11	
—	800 à 1.100 <sup>9)</sup>	241 <sup>12)</sup>	48 <sup>12)</sup>	390 <sup>10)</sup>	—	— <sup>6)</sup>	
—	1.300	364	205	285 <sup>11)</sup>	—	74 <sup>7)</sup>	
—	—	—	—	—	—	—	
—	—	—	—	852	—	88	
28.750	55.500.000	—	—	13.436.918	223.000	—	
—	—	—	—	—	2.000	—	
—	12.500	—	—	4.608	—	— <sup>5)</sup>	
—	—	—	—	—	—	—	
575	195.465	—	—	97.990	—	—	
392	171.960	—	—	114.194	—	—	
29.717	55.879.925	—	—	13.653.710	225.000	—	
—	1.981.548	— <sup>2)</sup>	— <sup>2)</sup>	2.729.079	—	— <sup>8)</sup>	
Francs. 4.080	Francs. 2.202.802 <sup>10)</sup>	Francs. —	Francs. —	Francs. 1.665.807 <sup>12)</sup>	Francs. 28.601 <sup>5)</sup>	Francs. 584.186 <sup>9)</sup>	
—	—	—	—	664.484 <sup>13)</sup>	2.116	—	
—	284.205	— <sup>2)</sup>	— <sup>2)</sup>	118.396 <sup>14)</sup>	—	—	
—	1.058.535	—	—	957.119	—	282.920	
—	—	—	—	—	—	78.145 <sup>10)</sup>	
4.080	3.545.542	—	—	3.405.806	30.717	945.251	
— <sup>2)</sup>	15.119.630	— <sup>2)</sup>	— <sup>2)</sup>	—	— <sup>4)</sup>	—	
—	473.121	— <sup>2)</sup>	— <sup>2)</sup>	924.230	—	—	
—	914.827	— <sup>2)</sup>	— <sup>2)</sup>	3.424.251 <sup>15)</sup>	— <sup>4)</sup>	—	
—	1.387.948	—	—	4.348.481	—	—	

# Statistique des communications téléphoniques, année 1896.

## Observations.

**Autriche.** — <sup>1)</sup> En outre 42 communications particulières et postes téléphoniques. — <sup>2)</sup> Lignes à doubles fils 241 km. — <sup>3)</sup> Dont 7 Vienne-Budapest. — <sup>4)</sup> La construction, l'installation et l'exploitation du service sont entre les mains des employés du télégraphe. — <sup>5)</sup> D'après la moyenne journalière. — <sup>6)</sup> 25 centimes par conversation de 3 minutes. — <sup>7)</sup> Y compris 17.902 phonogrammes. — <sup>8)</sup> 12,5 centimes sans limite de nombre des mots. — <sup>9)</sup> Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 8 du 25 Août 1897.

**Belgique.** — <sup>1)</sup> Les réseaux sont à fil simple ou à fil double. Au 1<sup>er</sup> Janvier 1896 les réseaux de Malines et d'Iseghem-Courtrai-Roulers ont été repris par l'Administration de l'Etat. — <sup>2)</sup> Dont 2448 km d'installations diverses et 56 km de circuits servant à la téléphonie locale du système Van Rysselberghe. — <sup>3)</sup> A savoir: 8270 km de circuits servant à la téléphonie interurbaine interne dont 6786 km du système Van Rysselberghe, 1636 km de circuits servant à la téléphonie interurbaine interne et à la téléphonie internationale dont 486 km du système Van Rysselberghe et 1762 km de circuits spécialement téléphoniques servant à la téléphonie internationale (sections belges). — <sup>4)</sup> Ce chiffre comprend le nombre des bureaux publics dont quelques-uns (les plus importants) sont pourvus de plusieurs cabines. — <sup>5)</sup> Dont 51 abonnés au service interurbain, 4 abonnés aux communications du public avec les services établis dans les stations de chemin de fer et 13 abonnés au service international. — <sup>6)</sup> La direction du service téléphonique est exercée par le Directeur technique des télégraphes; de même un grand nombre d'agents s'occupent cumulativement de télégraphie et de téléphonie. Les fonctionnaires et employés qui ne s'occupent pas exclusivement du téléphone sont compris dans le personnel des télégraphes (sauf le Directeur technique). — <sup>7)</sup> Chef du réseau de Bruxelles; est compris sous la rubrique « Directeurs et Adjoints ». — <sup>8)</sup> Contre-maitres et brigadiers-poseurs. — <sup>9)</sup> A savoir 192 hommes dont 88 à titre provisoire et 15 femmes dont 3 à titre provisoire. — <sup>10)</sup> 5 hommes et 162 femmes. — <sup>11)</sup> Chiffre de l'année établi d'après les résultats de 2 journées ouvrables et d'un dimanche de chaque mois. — <sup>12)</sup> Taxe de fr. 0,25 par conversation de 5 minutes ou moins. Le chiffre de 31.667 se décompose comme il suit: 30.653 communications de 5 minutes ou moins et 1014 communications de plus de 5 minutes jusqu'à 10. — <sup>13)</sup> Transmission gratuite. — <sup>14)</sup> A savoir: 225.751 du service intérieur (dont 193.335 communications de 5 minutes ou moins et 32.416 de plus de 5 minutes jusqu'à 10) et 89.359 du service international. Ce dernier chiffre représente le nombre des unités taxées pour lesquelles il a été échangé 70.761 communications réelles. — Aucun changement n'a été apporté, en 1896, dans l'unité de temps des conversations interurbaines et internationales (voir *Journal télégraphique* N° 8 du 25 Août 1897, page 176). — <sup>15)</sup> Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 2 du 25 Février 1894, pages 30 et 31; N° 8 du 25 Août 1897, page 176 et N° 12 du 25 Décembre 1897, page 324 et suivantes. — <sup>16)</sup> A savoir: fr. 395 pour cartes payantes et fr. 400 pour abonnements aux communications du public avec les services établis dans les stations de chemins de fer. — <sup>17)</sup> A savoir: fr. 277.340 du service intérieur (dont fr. 35.381 pour abonnements) et fr. 110.563 du service international, part belge (dont fr. 12.664 pour abonnements). — <sup>18)</sup> Cette somme se rapporte aux produits extraordinaires. — <sup>19)</sup> Chiffres approximatifs.

**Bulgarie.** — <sup>1)</sup> A l'exception d'un seul réseau les abonnés sont desservis par des fils doubles. — <sup>2)</sup> Fils de fer et de bronze silicieux de 2 mm de diamètre. — <sup>3)</sup> Câbles à 12 âmes formant 6 circuits métalliques revêtus de plomb. — <sup>4)</sup> 160 km des lignes interurbaines servent simultanément pour les services télégraphique et téléphonique (système Van Rysselberghe) et 400 km sont destinés pour le même service, mais pendant l'année 1896 ils n'ont été employés que pour le service téléphonique. — <sup>5)</sup> A savoir: 16 km de fil de fer de 4 mm de diamètre, 338 km de fil de bronze de 2 mm et 800 km de fil de bronze de 3 mm. — <sup>6)</sup> Le personnel est commun avec celui des télégraphes. — <sup>7)</sup> On ne tient pas compte du nombre des conversations. — <sup>8)</sup> Y compris les taxes pour transfert des postes, à cause de changement de domicile des abonnés, postes supplémentaires, etc. — L'abonnement, par poste, est de fr. 200 pour la première année et de fr. 150 pour les années suivantes. — <sup>9)</sup> Y compris les taxes pour appels au téléphone échangés entre non-abonnés à raison de 50 centimes par appel. — <sup>10)</sup> Le budget est commun avec celui des postes et des télégraphes.

**Cap de Bonne-Espérance.** — <sup>1)</sup> Réseaux de Cape Town, Port Elizabeth, East London et Grahams Town desservis par des fils simples avec terre. Dans les autres villes il existe des lignes privées. — <sup>2)</sup> Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément, à l'exception des 10 téléphonistes, le nombre des agents affectés au service téléphonique. — <sup>3)</sup> Y compris la rente des lignes privées. — <sup>4)</sup> Personnel des postes et télégraphes.

**Cochinchine, Cambodge et Bas-Laos.** — <sup>1)</sup> Avec fil de retour (circuit métallique). — <sup>2)</sup> Fils de fer de 2 et 3 mm et fil de bronze de 1 mm. — <sup>3)</sup> Câbles à 14 conducteurs et câbles à 2 conducteurs sous gutta recouverte de plomb. — <sup>4)</sup> Fil d'acier de 2 mm. — <sup>5)</sup> Dont 106 gratuits (postes officiels). — <sup>6)</sup> Direction confondue avec celle des postes et télégraphes. — <sup>7)</sup> Dames. — <sup>8)</sup> Il existe 60 postes d'abonnés secondaires dont le nombre des conversations ne peut pas être indiqué. — <sup>9)</sup> Abonnement annuel principal (abonné relié à une station centrale) fixé à 50 piastres. Abonnement annuel supplémentaire (abonnés reliés entre eux) fixé à 20 piastres. La piastre vaut environ fr. 2,70. — <sup>10)</sup> Pas de recettes, le système de l'abonnement étant seul en vigueur.

**Colonies portugaises (Province d'Angola).** — <sup>1)</sup> Réseaux de Loanda, Ambriz, Malange, Benguella, Catumbella et Cabinda qui sont desservis par des fils simples avec retour par terre. — <sup>2)</sup> Fils de fer galvanisés de 4 mm de diamètre. — <sup>3)</sup> Dont 74 postes desservant les bureaux de l'Administration de l'Etat. — <sup>4)</sup> La direction supérieure est confondue avec celle des télégraphes.

**Espagne 1895.** — <sup>1)</sup> Les réseaux exploités par l'Etat ne servent qu'au service officiel. A part les réseaux urbains et interurbains il existe des circuits indépendants établis par des particuliers, pour la communication entre deux immeubles d'un même propriétaire. Ces circuits, en fil d'acier ou de cuivre dur, sont au nombre de 708 avec 1416 postes et leur développement

# Statistique des communications téléphoniques, année 1896.

## Observations.

de fils est de 3427 km. — <sup>2)</sup> Les abonnés de tous les réseaux sont desservis par des fils doubles. — <sup>3)</sup> Redevances au profit de l'Etat, à savoir: fr. 538.332 des Compagnies téléphoniques urbaines, fr. 9313 de la Compagnie interurbaine et fr. 17.133 des particuliers pour les circuits indépendants. — <sup>4)</sup> Y compris les troisièmes fils de fer pour les appels.

**France.** — <sup>1)</sup> Personnel de l'Administration centrale des postes et des télégraphes exclusivement affecté au service téléphonique. — <sup>2)</sup> Personnel des directions départementales des postes et des télégraphes exclusivement affecté au service téléphonique. — <sup>3)</sup> Dont 110 sont affectés en même temps au service des lignes. — <sup>4)</sup> A savoir: 25 commis principaux, 78 commis, 1524 dames et 118 facteurs et téléphonistes. — <sup>5)</sup> Personnel chargé du nettoyage des bureaux. — <sup>6)</sup> Pour renseignements concernant les tarifs voir *Journal télégraphique* N° 10 du 25 Octobre 1895, pages 235 et 236.

**Grèce.** — <sup>1)</sup> Les renseignements ne portent que sur quatre mois de l'année, les réseaux téléphoniques n'ayant été ouverts qu'en Septembre 1896. — <sup>2)</sup> Employés à titre temporaire, à fr. 4 par jour. — <sup>3)</sup> Par an, calculé d'après la moyenne journalière. — <sup>4)</sup> Pas encore permis. Il n'y a de conversations qu'entre abonnés.

**Hongrie.** — <sup>1)</sup> Les abonnés sont desservis par des fils simples avec terre. — <sup>2)</sup> Servant en même temps pour la transmission des télégrammes (voir note 4). — <sup>3)</sup> Le réseau de Budapest-Vienne est en connexion avec celui d'Arad, Győr, Temesvár, etc. — <sup>4)</sup> Dont 218 postes servant en même temps de cabines publiques. — <sup>5)</sup> L'Administration est confondue avec celles des télégraphes. — <sup>6)</sup> Y compris les conversations internationales des villes d'Arad, Győr, Temesvár, etc. — Il a été téléphoné en outre 95.731 télégrammes qui sont compris dans la statistique télégraphique. Il est perçu pour ces télégrammes une taxe supplémentaire de 10 kr. = 20 centimes. — <sup>7)</sup> Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 57 et 58. — <sup>8)</sup> Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, une partie des recettes et les dépenses afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées. — <sup>9)</sup> Télégrammes téléphonés.

**Indes britanniques.** — <sup>1)</sup> En outre il existe 342 communications particulières dans 72 localités. — <sup>2)</sup> Principalement fils de cuivre dur avec fils de retour. — <sup>3)</sup> Chiffre arrêté au 31 Mars 1897. — <sup>4)</sup> Il n'y a pas de personnel spécial pour le service téléphonique. — <sup>5)</sup> Ces renseignements font défaut. — <sup>6)</sup> Conversion en monnaie française à raison de 1 roupie = fr. 1,535.965. Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 4 du 25 Avril 1894, pages 93 et suivantes. — <sup>7)</sup> Il n'y a pas de compte spécial pour le téléphone. — <sup>8)</sup> Réseaux de Bombay et Karachi exploités par la «Bombay Telephone Co» et réseaux de Calcutta et Howrah exploités par la «Bengal Telephone Co». Cette dernière société possède en outre 216 communications particulières. A part ce renseignement et l'indication du nombre des stations centrales (4) et des postes d'abonnés (618), la «Bengal Telephone Co» n'a pas fourni de renseignements. — <sup>9)</sup> Les réseaux de Bombay et Karachi sont desservis par fils simples avec terre. — <sup>10)</sup> Fils de bronze phosphoreux N° 17 B. W. G. — <sup>11)</sup> La Direction de la «Bombay Telephone Co» se compose de 5 directeurs et 1 secrétaire; les ouvriers sont employés à titre permanent et à Bombay il y a 30 téléphonistes dont 10 dames. — <sup>12)</sup> Abonnements annuels: 1° de la «Bombay Telephone Co»: usines Rs. 250 = fr. 360; bureaux Rs. 200 = fr. 288 et résidences Rs. 110 = fr. 158; 2° de la «Bengal Telephone Co»: abonnement ordinaire fr. 254 et communication directe fr. 375. — <sup>13)</sup> Y compris vente de matériel, frais de transfert de postes, etc. — <sup>14)</sup> Y compris fr. 9922 payés par la «Bombay Telephone Co» au Gouvernement des Indes comme régate. — <sup>15)</sup> Y compris fr. 18.818, avances pour nouvelles constructions.

**Italie.** — <sup>1)</sup> Sauf pour le nombre des réseaux et des postes d'abonnés, les renseignements fournis par les Compagnies privées sont très incomplets. Pour 43 réseaux, par exemple, la longueur des lignes, le développement des fils, les recettes et les dépenses font défaut. — <sup>2)</sup> Ordinairement fils simples avec terre. — <sup>3)</sup> Généralement on emploie du fil de bronze silicieux de 1—1,25 mm. de diamètre à l'intérieur des villes et du fil d'acier galvanisé de 1,5—2,5 mm. pour les lignes de la banlieue. — <sup>4)</sup> Chiffre ne concernant que les réseaux de la «Società telefonica per l'Alta Italia» (Milan, Turin, etc.). — <sup>5)</sup> Principalement des dames. — <sup>6)</sup> Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 61 et 62. — <sup>7)</sup> Dont fr. 309.249 de la «Società telefonica per l'Alta Italia».

**Japon.** — <sup>1)</sup> Réseaux de Tokio, Yokohama, Osaka, Kobé et Kioto. Les abonnés sont desservis par fils simples avec terre. — <sup>2)</sup> Fil de cuivre dur N° 17 B. W. G. — <sup>3)</sup> Fils de cuivre dur N° 12 B. W. G. — <sup>4)</sup> Dont une en préparation d'ouverture. — <sup>5)</sup> Direction générale des postes et des télégraphes. — <sup>6)</sup> Tous sont directeurs. — <sup>7)</sup> Dont un exerce encore une autre profession. — <sup>8)</sup> Tous à titre permanent. — <sup>9)</sup> A savoir: 27 employés à titre permanent, 199 téléphonistes (dont 161 femmes), 42 employés à titre temporaire. — <sup>10)</sup> Transmission gratuite. — <sup>11)</sup> Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 4 du 25 Avril 1894, page 98. — <sup>12)</sup> Conversion faite à raison de Yen 0,20 pour un franc.

**Luxembourg.** — <sup>1)</sup> Tous les réseaux sont reliés entre eux; 27 sont en outre reliés par fil spécial au bureau central de Luxembourg. — <sup>2)</sup> Fil de bronze phosphoreux d'un diamètre de 1,4 mm. — <sup>3)</sup> Fil de bronze phosphoreux d'un diamètre de 2 mm. — <sup>4)</sup> La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas de faire une distinction pour le personnel exclusivement attaché au service téléphonique. — <sup>5)</sup> Pour une conférence de 5 minutes il est perçu: a) 35 centimes pour la communication entre un non-abonné et un abonné, b) 50 centimes pour la communication demandée par un abonné avec un non-abonné, et c) 70 centimes pour la communication entre deux personnes non-abonnées. Si les communications durent plus de 5 minutes, il est perçu 35 centimes pour chaque 5 minutes ou fraction de 5 minutes en plus. — <sup>6)</sup> 10 centimes par télégramme. Les copies des télégrammes sont remises par voie postale comme lettres ordinaires. — <sup>7)</sup> Pour autres renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 62 et suivantes. — <sup>8)</sup> Frais de déplacement

# Statistique des communications téléphoniques, année 1896.

## Observations.

d'appareils, vente de matériel, etc. — <sup>9)</sup> Les communications de réseau à réseau sont gratuites. — <sup>10)</sup> Entretien, extension et amélioration du réseau.

**Nouvelle Galles du Sud.** — <sup>1)</sup> Chiffre approximatif. — <sup>2)</sup> La direction est confondue avec celle des télégraphes. — <sup>3)</sup> Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 4 du 25 Avril 1894, pages 98 et suivantes.

**Pays-Bas.** — <sup>1)</sup> Ces renseignements ne concernent que la Compagnie néerlandaise du téléphone Bell. — <sup>2)</sup> La taxe des communications urbaines entre cabines publiques et abonnés est de fl. 0,25 P. B. par conversation de 3 minutes. — <sup>3)</sup> Pour autres renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 65 et 66.

**Roumanie.** — <sup>1)</sup> Année budgétaire du 1<sup>er</sup> Avril 1896 au 31 Mars 1897. — <sup>2)</sup> Circuit métallique. — <sup>3)</sup> Fils de bronze silicieux de 1,5 mm. de diamètre. — <sup>4)</sup> A savoir: 16 circuits à fil simple, 3 à fil double et 14 du système Van Rysseberghe. — <sup>5)</sup> Dont 1,080 km. de lignes du système Van Rysseberghe ayant un développement de fils de 2,100 km. — <sup>6)</sup> Le nombre des installations interurbaines à la fin de 1896—97 a été de 217. — <sup>7)</sup> La Direction centrale est confondue avec celle des télégraphes. — <sup>8)</sup> Le personnel des lignes télégraphiques et des employés temporaires prêtent en outre aussi leur concours au service téléphonique. — <sup>9)</sup> 14 dames et 23 hommes. — <sup>10)</sup> Pour renseignements concernant les tarifs, voir statistique de 1895, *Journal télégraphique* N° 8 du 25 Août 1897. — <sup>11)</sup> Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, les dépenses afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées.

**Russie.** — <sup>1)</sup> La Direction centrale est confondue avec la Direction générale des postes et des télégraphes. — <sup>2)</sup> Compris dans le produit des abonnements urbains (fr. 2.594.088). — <sup>3)</sup> Non compris les réseaux de St-Petersbourg et Moscou. — <sup>4)</sup> Ces renseignements ne peuvent pas être fournis.

**Sénégal.** — <sup>1)</sup> Le personnel des postes et des télégraphes assure l'installation, l'exploitation et l'entretien des postes téléphoniques. — <sup>2)</sup> Les installations sont faites aux frais des abonnés.

**Suède.** — <sup>1)</sup> De ces réseaux 82 sont situés dans des villes, les autres sont établis dans de grands villages, stations de chemins de fer, places d'embarquement, etc. — <sup>2)</sup> Aucune statistique spéciale n'a été établie. — <sup>3)</sup> A peine la huitième partie des abonnés est desservie par des fils simples. Pour les réseaux urbains les fils employés sont de bronze silicieux, généralement de 1 mm. de diamètre et de fer de 3,2 ou 4,3 mm. de diamètre. Les câbles employés pour les lignes souterraines sont du système Felten au papier et à l'air, de 50—250 fils doubles. — <sup>4)</sup> Les circuits interurbains sont de cuivre dur ou de bronze phosphorique ou silicieux de 2, 2,5 2,7 3, 3,3 ou 4,5 mm. et de fer de 3,2 ou 4,3 mm. de diamètre. — <sup>5)</sup> Une partie considérable des fils téléphoniques est mise sur des lignes télégraphiques. — <sup>6)</sup> A savoir: 2,823 km. à fils simples et 25,344 km à fils doubles. — <sup>7)</sup> Ce nombre indique une sorte de stations publiques ouvertes pour des télégrammes téléphonés et pour conversations. En outre, il y a un grand nombre de cabines publiques particulières, mais dont aucune statistique n'a été établie; elles sont comprises dans le nombre des postes d'abonnés. — <sup>8)</sup> Personnel commun au deux services télégraphique et téléphonique. — <sup>9)</sup> 800 en hiver et 1100 en été. Y compris les clefs d'équipe, les monteurs et les facteurs pour lesquels aucune statistique spéciale n'a été établie. — <sup>10)</sup> Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 68 et suivantes. — <sup>11)</sup> Dont 12 dans des villes. — <sup>12)</sup> Y compris les chefs d'équipe, monteurs et facteurs pour lesquels aucune statistique n'a été établie. — <sup>13)</sup> Dont 18 dans des villes.

**Suisse.** — <sup>1)</sup> Fils simples pour les lignes aériennes et fils doubles pour les lignes souterraines. — <sup>2)</sup> Ordinairement fil de bronze de 1,25 mm. — <sup>3)</sup> Câbles à isolation de papier, armés de fils d'acier, de 27, 54 et 104 âmes doubles. — <sup>4)</sup> Fil de bronze de 2 et 3 mm. — <sup>5)</sup> Fils aériens de bronze de 3 mm. — <sup>6)</sup> Les circuits interurbains et internationaux sont compris dans l'état des lignes des réseaux urbains. — <sup>7)</sup> Y compris les stations communales. — <sup>8)</sup> La Direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. — <sup>9)</sup> Chefs et aides. En outre 37 télégraphistes surveillent aussi le service téléphonique. — <sup>10)</sup> A savoir: 210 à titre permanent et 180 à titre temporaire; ils sont payés de fr. 3,50 jusqu'à fr. 7 par jour. — <sup>11)</sup> Non compris 363 téléphonistes qui exercent encore une autre profession. — <sup>12)</sup> Pour renseignements concernant les tarifs voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 70 et suivantes. — <sup>13)</sup> La recette pour les télégrammes téléphonés et les phonogrammes de fr. 22.275 est comprise dans la statistique télégraphique. — <sup>14)</sup> Non compris l'augmentation de l'inventaire (fr. 927.735). — <sup>15)</sup> Y compris fr. 287.615 intérêts de l'inventaire et fr. 672.574 intérêts et amortissement des frais d'établissement du réseau.

**Tunisie.** — <sup>1)</sup> Réseaux à simple fil. — <sup>2)</sup> Fil de bronze de 11/10 et 2 mm. — <sup>3)</sup> Fil de fer de 3 et de 4 mm. — <sup>4)</sup> Le service téléphonique étant réuni à celui des postes et télégraphes, il n'est pas possible de fournir ces renseignements. — <sup>5)</sup> Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, page 75.

**Victoria.** — <sup>1)</sup> Doubles fils pour les réseaux de Geelong et Warrnambool et les deux systèmes (fils simples et fils doubles) pour ceux de Melbourne, Ballarat et Bendigo. — <sup>2)</sup> Fil de cuivre dur de 1,65 mm de diamètre. Une grande partie des fils dans les rues sont des câbles isolés au moyen de coton et de paraffine, enfouis dans des tranchées remplies de sable. — <sup>3)</sup> Fils de cuivre dur de 1,65 et 2,11 mm de diamètre sur des poteaux télégraphiques. — <sup>4)</sup> Non compris 185 postes privés et officiels qui ne sont pas reliés aux stations centrales. — <sup>5)</sup> Sous la Direction du «Deputy Postmaster General». Les ingénieurs du télégraphe contrôlent toutes les lignes télégraphiques et téléphoniques. — <sup>6)</sup> Ouvriers de l'Administration télégraphique. — <sup>7)</sup> Dont 66 dames à Melbourne. — <sup>8)</sup> Aucun relevé n'en a été fait. — <sup>9)</sup> Pour renseignements concernant les tarifs, voir Statistique de 1895 (*Journal télégraphique* N° 8 du 25 Août 1897). — <sup>10)</sup> Redevances des lignes privées.